

# Manuel Valls tente d'empêcher la libération de Georges Ibrahim Abdallah

RÉSEAU VOLTAIRE | 13 JANVIER 2013

ESPAÑOL DEUTSCH



**L**a chambre d'application des peines de Paris a accédé, le 10 janvier 2013, à la huitième demande de libération de Georges Ibrahim Abdallah.

Le militant révolutionnaire libanais, successivement membre du PSNS et du FPLP, a été condamné à la prison à perpétuité par une « *Cour d'assises spéciale* » pour complicité dans l'assassinat de l'attaché militaire états-unien en France, Charles R. Ray (18 janvier 1982) (double national US-israélien), et du chef de poste du Mossad à Paris, Yacov Barsimentov (3 avril 1982). La justice française a reconnu qu'il n'était pas directement impliqué dans ces opérations, mais l'a considéré comme co-responsable en sa qualité revendiquée de commandant de la Fraction armée révolutionnaire libanaise (FARL).

La FARL menait une guerre pour la libération de la patrie libanaise occupée à l'époque par des troupes françaises, états-uniennes et israéliennes ; et pour la création d'un État palestinien.

Au regard des lois françaises, Georges Ibrahim Abdallah aurait dû

bénéficier d'une libération conditionnelle anticipée dès 2002. Celle-ci lui a été accordée, en novembre 2003 par la juridiction compétente, puis rejetée à la suite d'un pourvoi introduit par le ministère français de la Justice à la requête exprès du département d'État des États-Unis. Depuis cette date, les ministres français successifs se sont soumis aux exigences réitérées de Washington et ont fait obstacle à sa libération.

Le Garde des Sceaux, Christiane Taubira, se démarquant de ses prédécesseurs, a signé le document de libération. Ancienne militante pour l'indépendance de la Guyane jusqu'à ce que ce territoire change de statut, elle a toujours dénoncé l'illégitimité des « *Cours d'assises spéciales* ».

Cependant, la décision ayant été conditionnée à un arrêté d'expulsion à prendre au plus tard le 14 janvier, le ministre français de l'Intérieur Manuel Valls envisage de ne pas signer ce document pour maintenir Georges Ibrahim Abdallah en détention. Militant sioniste, M. Valls s'est publiquement déclaré « *lié de manière éternelle à Israël* ».

Au Liban, où l'on s'apprêtait à accueillir celui qui est considéré comme un héros national, son Comité de soutien appelle à manifester devant l'ambassade de France de Beyrouth jusqu'à son retour. D'ores et déjà, la résidence de l'ambassadeur est entourée par la foule.

---

Source : « Manuel Valls tente d'empêcher la libération de Georges Ibrahim Abdallah », *Réseau Voltaire*, 13 janvier 2013, [www.voltairenet.org/article177127.html](http://www.voltairenet.org/article177127.html)